

CAMPUS FRANCE BURUNDI

PRÉPARATION AU DÉPART



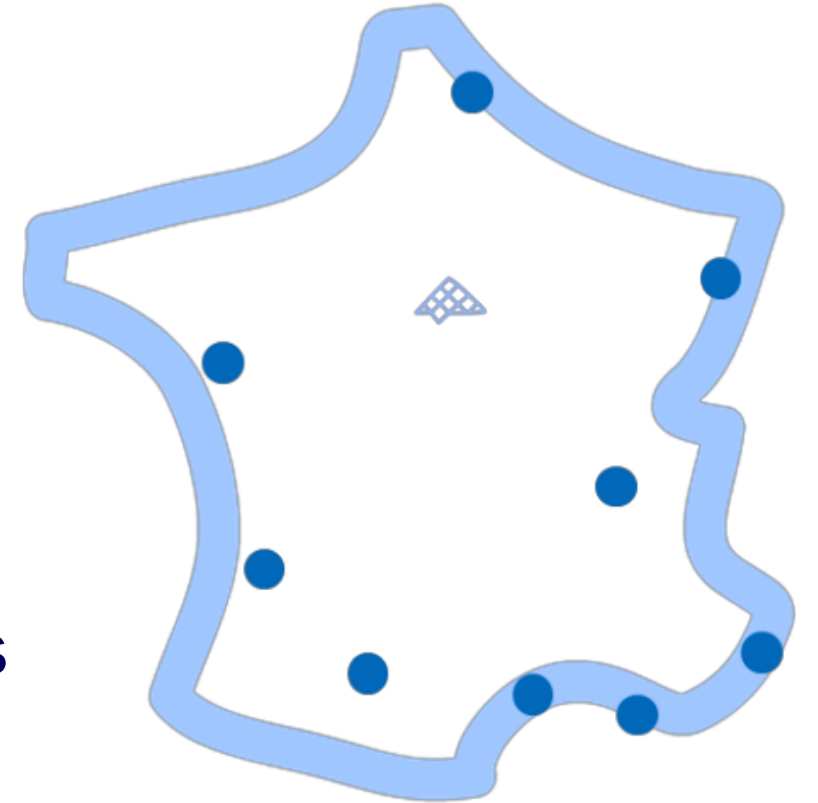
- L'agence Campus France est représentée en région :

- Strasbourg
- Lille
- Montpellier
- Toulouse
- Lyon
- Marseille

- Service des relations internationales de vos établissements

- France Alumni Burundi

<https://www.francealumni.fr/fr/poste/burundi/>



TROUVER UN LOGEMENT

- Il existe de nombreuses options pour se loger pendant ses études en France.
- Les écoles et universités peuvent avoir des conventions avec les CROUS ou les plateformes d'hébergement de la recherche.
- Vous pouvez retrouver sur le site de Campus France Burundi une liste de liens utiles pour l'aide à la recherche et à l'installation
<https://www.burundi.campusfrance.org/fr/se-loger-pendant-ses-etudes>
- Autres sites utiles :
https://www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France*
<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>
<https://www.ciup.fr/maisons/demande-logement/>

Trouver un garant pour son logement

Il est demandé un garant aux personnes qui souhaitent louer un appartement, qu'elles soient étrangères ou françaises.

- Le garant doit être en France. S'ils n'ont pas de garant en France, d'autres solutions s'offrent à eux grâce au dispositif VISALE

https://www.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2020-07/Procedure_visale_FR.pdf

https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/avantages/*

Demander la garantie VISALE

VISALE est gratuit.

- Vous pouvez souscrire à Visale, si vous avez entre 18 et 30 ans.
- Visale est accessible aux étudiants internationaux détenteurs d'un visa long séjour valant titre de séjour, mention « étudiant » (VLS-TS).
- La souscription à Visale doit s'effectuer avant la signature ou le renouvellement du bail.
- Tout se fait en ligne sur <https://www.visale.fr>
- Pour les étudiants de plus de 30 ans ou si le propriétaire n'accepte pas Visale, il existe aussi le dispositif <https://garantme.fr/fr>
- [Un tuto est disponible.](#)

CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

CVEC

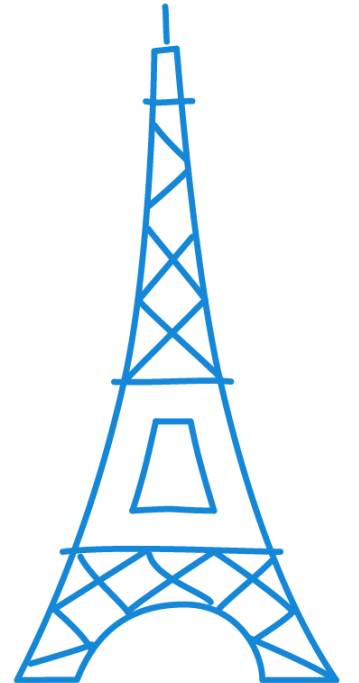
- La contribution de vie étudiante et de campus est obligatoire pour finaliser son inscription dans un établissement.
- La CVEC coûte 100 €. Elle permet de financer des activités pour les étudiants telles que les soins de santé, le soutien social, les événements sportifs et culturels. Il est obligatoire de payer la CVEC.
- Elle se paye en ligne : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- [Tuto disponible pour vous guider](#)

POUR LES ÉTUDIANTS EN
SITUATION DE HANDICAP : SE
MANIFESTER AUPRÈS DE SON
ÉTABLISSEMENT

- Se manifester auprès de son établissement pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.
- Rendez-vous sur : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-votre-vie-de-campus-1321>



A L'ARRIVÉE EN FRANCE



FINALISER SON INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DANS UN "ÉTABLISSEMENT

- La finalisation de l'inscription administrative se fait auprès de son établissement.
- Une fois l'inscription finalisée, l'établissement vous délivrera une attestation de scolarité et/ou une carte étudiante.
- Gardez précieusement ces documents, vous en aurez besoin pour la suite des procédures. Pensez également à les numériser.

VALIDER VOTRE VLS-TS



- Dans les 3 mois après votre arrivée en France : validez votre visa « VLS-TS ».

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

- Si vous n'avez pas encore de carte bancaire, achetez préalablement le timbre fiscal dans un bureau de tabac (Le renouvellement du titre de séjour doit se faire 3 mois avant la date d'expiration du titre en cours) .

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

- Tous les étudiants ont le droit d'ouvrir un compte bancaire en France. Un étudiant étranger qui réside en France peut ouvrir un compte bancaire dans n'importe quelle banque en France.
- Il est important de comparer les offres de différentes banques : les coûts de la carte de retrait, des virements internationaux et des retraits d'argent à l'étranger peuvent sensiblement varier d'un établissement à l'autre.
- Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire
 - une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile
 - une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant.
- [Un tuto est disponible pour vous guider pas à pas.](#)

S'INSCRIRE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Inscription sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/> avec une adresse email et un numéro de téléphone.
- Documents à préparer :
 - Un justificatif d'identité : Passeport,
 - Un justificatif d'état Civil (acte de naissance),
 - Une adresse en France,
 - Un Visa étudiant en cours de validité,
 - Un relevé d'identité bancaire (RIB),
 - Une attestation de scolarité,
 - Une Autorisation parentale pour les mineurs.
- Tuto disponible pour vous guider.

- S'inscrire sur ameli.fr et vérifier que toutes les informations sont à jour.
- Se familiariser avec le site etudiant-etranger.ameli.fr
- S'immerger dans le système de santé français : médecin traitant, carte vitale, complémentaire. <https://www.youtube.com/watch?v=LMs2uL-DIs8>,
- Déclarer un médecin traitant afin de bénéficier d'un suivi médical coordonné et d'être mieux remboursé.
- Remplir et retourner le formulaire de carte Vitale envoyé par l'Assurance Maladie.

S'AFFILIER À UNE MUTUELLE ET À LA RESPONSABILITÉ CIVILE

SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE HABITATION ET UNE RESPONSABILITÉ CIVILE

- Vous devez souscrire à une assurance habitation pour votre logement. Cela vous permettra d'être couvert en cas d'imprévu (dégâts des eaux, cambriolage...)
- Cette assurance est obligatoire et vous sera demandé par la résidence ou le propriétaire du logement.
- Vous pouvez souscrire à une assurance auprès de la banque ou d'une compagnie d'assurance.
- Il existe des comparateurs en ligne, comme sur selectra.info ou encore lelynx.fr
- La plupart des sites internet des compagnies d'assurance proposent par ailleurs une simulation.
- Il est recommandé de souscrire également à une garantie responsabilité civile pour couvrir les dommages causés aux tiers.

FAIRE SA DEMANDE CAF

- Une fois votre contrat de logement signé, vous pouvez demander l'allocation CAF qui est une aide financière pour le loyer.
- La CAF, Caisse française d'aide à la famille, vous versera une aide dans le cadre de l'un des deux programmes nationaux :
 - APL, Aide Personnalisée au Logement ;
 - ALS, Allocation de Logement à caractère Social.
- La demande se fait en ligne sur le site de la caf www.caf.fr
- Le montant de l'aide financière sera calculé en fonction de leur revenus mensuels.
L'APL est accessible à tous

TRAVAILLER PENDANT SES "ÉTUDES

Stages et jobs étudiants

- La loi française autorise les étudiants étrangers à travailler, à titre accessoire, 964 heures dans l'année, soit l'équivalent de 60 % de la durée légale du temps de travail.
 - Cela équivaut à environ 20h par semaine.
- Faire un stage dans le cadre de ses études :
 - Les stages effectués dans le cadre de la formation n'entrent pas dans le décompte des 964h de travail autorisées.
 - Vous pouvez faire un stage à temps plein (35h / semaine).
 - Si le stage dure plus de deux mois, vous devez percevoir une indemnité mensuelle.

Nous contacter

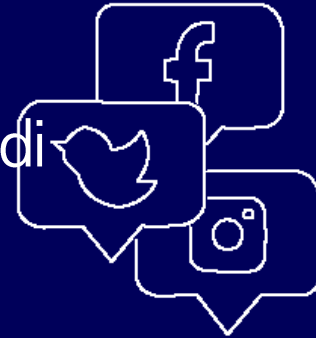
Site internet : <https://www.burundi.campusfrance.org/fr> (coordonnées mail et téléphone / WhatsApp)

Réseaux sociaux :

Facebook : CampusFrance Burundi

Twitter : CampusBurundi

Instagram : campusfranceburundi



Permanence sans rendez-vous à l'espace Campus France du mardi au vendredi de 14h à 17h



MERCI

MURAKOZE

Le coût de la vie étudiante

LOGEMENT

Paris et Île de France		Provinces et autres régions
	Loyer mensuel	
400€ à 650€	CROUS	150€ à 550€
600€ à 1200€	Résidences privées	280€ à 700€
600€ à 1100€	Studio chez un particulier	350€ à 400€
Assurance multirisques habitation Entre 80€ et 100€ par an		
Dépôt de garantie / Caution 1 ou 2 mois de loyer		

ALIMENTATION

Paris et Île de France		Provinces et autres régions
200€ à 250€	Courses mensuelles	150€ à 200€
1 repas au restaurant universitaire 3,30€ 1€ pour les étudiants boursiers		
A titre indicatif		
1,20€	1 baguette	0,90€
2€ à 4€	1 café	1€ à 3€
1,25€	1 croissant	0,90€
1,40€	1 kg de pâtes	1€
3,80€	1kg de pommes de terre	2,90€
2,10€	1kg de riz	1,70€
0,95€	1 litre de lait	0,95€
2,80€	6 œufs	1,95€

TRANSPORT

Paris et Île de France

75,20€

1 carte mensuelle de transport
(transport urbain : bus, tram, métro)

350€

1 carte annuelle
1 vélo municipal
Environ 10€ par mois

Les tarifs varient en fonction des villes

La carte Avantage Jeune 12-27 ans SNCF*
49€/an

Provinces et autres régions

20€ à 35€

250€ à 300€

*Cette carte accessible à tous jusqu'au 27 ans inclus offre des réductions sur tous les billets de train en France.

QUOTIDIEN

Abonnement téléphone fixe
Environ 10€/mois

Abonnement internet
Entre 20€ et 50€/mois

Abonnement téléphone portable
À partir de 2€/mois

Mutuelle
20€/mois

Entretien et hygiène
(produits ménagers, soin du corps, etc) 100€/mois

LOISIRS

Paris et Île de France		Provinces et autres régions
------------------------	--	-----------------------------

Environ 9€	1 entrée au cinéma*	5€ à 7,50€
------------	---------------------	------------

5€ à 15€	1 entrée au musée*	5€ à 10€
----------	--------------------	----------

2€ à 3,50€ (tarif réduit)	1 entrée à la piscine*	1,50€ à 3€
------------------------------	------------------------	------------

1 place de théâtre*
À partir de 10€

1 journal
Environ 2€

*Vous aurez souvent accès à des réductions et à des tarifs spéciaux sur présentation de votre carte étudiant ou simplement si vous avez moins de 26 ans.

SCOLARITE ET FRAIS DE SEJOUR

CVEC

100€ par an

Timbre fiscal à l'arrivée – validation du visa
50€

Renouvellement titre de séjour étudiant
75€ par an

Renouvellement titre de séjour passeport talent
« chercheur »
225€ par an